



Le porte-voix des professeures et professeurs de l'Université Laval

Le communicateur civique est un membre du Conseil syndical. Les informations qu'il communique dans ses chroniques ont pour but de favoriser la participation dynamique des membres à la vie démocratique du SPUL. Il rend compte des débats touchant les fonctions professorales à l'Université Laval et à l'extérieur. Enfin, il exprime les préoccupations des professeures et professeurs en lien avec leurs activités professionnelles.

SPUL

2325, rue de l'Université
Pavillon Alphonse-Desjardins
Bureau 3339
Université Laval
Québec, Canada G1V 0A6

Téléphone : 418.656.2955
Télécopieur : 418.656.5377

spul@spul.ulaval.ca

[Éditions précédentes >>>](#)

Message du communicateur civique

Vous avez un aspect original et novateur à faire connaître de votre année d'étude et de recherche (AÉR), signalez-le moi par [courriel](#). Je le mettrai en valeur dans cette chronique.

Jacques Rivet >>>

[Printemps 2011 – Numéro 10](#)



Le Conseil universitaire devrait discuter, à sa séance de mai, du rapport du Comité sur la gouvernance créé par le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'Université Laval étudiera selon toute vraisemblance le rapport du Comité sur la gouvernance à sa réunion du 20 avril prochain, ont appris les membres du Conseil universitaire lors de la séance du 5 avril. Répondant à une question autorisée d'un membre, le recteur Denis Brière n'a pas donné plus d'information sur le sujet. La professeure Thérèse Hamel (Faculté des sciences de l'éducation) a alors demandé de discuter sur-le-champ de cette question; cette demande a été refusée en vertu des règles de procédure en vigueur. La secrétaire générale, la professeure Monique Richer, ayant précisé qu'un membre pouvait toujours demander d'inscrire un point à l'ordre du jour d'une séance, Thérèse Hamel s'est alors prévalu de cette possibilité en exigeant que ledit rapport soit inscrit à l'ordre du jour de la séance du 3 mai.

Par ailleurs, l'étude du budget de fonctionnement 2011-2012 a donné lieu à une discussion très dynamique et animée entre les membres du Conseil. Le professeur Jean Amiot (Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation) a suggéré que le dossier du budget contienne à l'avenir des informations sur «les grandes lignes du plan de recrutement» des clientèles étudiantes et cela, de manière explicite. Cette suggestion a semblé être bien reçue par la vice-rectrice à l'administration et aux finances, Mme Josée Germain. Cette dernière a répondu à toutes les questions concernant les données du budget de fonctionnement et du budget d'investissement 2011-2012. Le vice-recteur exécutif et au développement, M. Éric Bauce, était absent lors de cette séance budgétaire.

Plusieurs intervenants ont souligné l'amélioration du projet de «Politique de valorisation de l'enseignement et dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement» qui était à l'étude. Il faut rappeler ici que la réception d'un précédent projet sur «La politique de valorisation de l'enseignement» avait été refusée par 26 voix contre et 19 voix en faveur à la séance du Conseil du 9 juin 2009. Ce refus obligea le vice-recteur aux études et aux activités internationales, le professeur Bernard Garnier, à le retirer. Interrogé sur la suggestion avancée par la Commission des études de substituer à la notion d'«enseignement» celle de «formation», ce qui fut fait particulièrement à l'article 6.7 de cette politique, le professeur François Pothier, président, a répondu que la notion de formation, «plus générale, donnait une meilleure idée de la synthèse devant exister entre l'enseignement et la recherche.» Ce projet de politique a été accepté à la très grande majorité des membres, suscitant les applaudissements de l'assemblée qui, aux dires du vice-recteur Garnier, venait de vivre «un moment historique».

Jacques Rivet, cc

ANNÉE D'ÉLAN ET DE RESSOURCEMENT*

Dire sur l'année d'étude et de recherche (AÉR)*



Sylvain Goudreau, Département de génie mécanique

En 2006, mes collègues Alain Cardou et Louis Cloutier, du département de génie mécanique, et moi-même avons été invités à faire une mise à jour d'un chapitre portant sur la fatigue des conducteurs dans un ouvrage de référence de réputation internationale « EPRI Transmission Line Reference Book : Wind-Induced Conductor Motion ». Nous avons notamment introduit les résultats des essais de fatigue que nous avons effectués depuis plus d'une dizaine d'années. Compte tenu de contraintes éditoriales, plusieurs sujets ne purent être traités en profondeur. Alain Cardou, maintenant à la retraite, initia le projet d'écrire un livre portant sur la mécanique des conducteurs électriques et m'invita à participer à sa rédaction, ce qui constitua le projet de mon année d'étude et de recherche.

Les principaux objectifs de ce livre sont 1) de fournir un outil permettant aux étudiantes et étudiants de 2^e et 3^e cycles voulant entreprendre des études dans ce domaine ainsi qu'au personnel technique impliqué dans le domaine des conducteurs d'accéder rapidement à de l'information scientifique généralement dispersée dans l'ensemble de la littérature scientifique; 2) dans un contexte plus large, de poser un regard critique sur les connaissances acquises jusqu'à date. L'approche préconisée est de mettre en évidence, par des exemples chiffrés, donc avec une facilité accrue de compréhension, les différences entre des modèles théoriques et leurs applications à la fatigue des conducteurs.

Au jour le jour : « j'explique, j'étudie, j'expérimente »



Luc Bégin, Faculté de philosophie

Un beau défi! C'est la première réaction que j'ai eue en voyant la provenance de la vingtaine de personnes inscrites à mon séminaire ETH-7001 *Enjeux théoriques et pratiques de l'éthique appliquée*. Ce séminaire est d'abord pensé pour les étudiantes et étudiants du Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en éthique appliquée, un programme de 2^e cycle de 30 crédits qui s'adresse surtout à une clientèle de professionnels en exercice. Ces derniers souhaitent entreprendre ou poursuivre un travail de réflexion sur diverses questions d'éthique auxquelles, bien souvent, ils ont été confrontés dans leur milieu de travail. Ces personnes ont des formations universitaires très variées (des sciences de la santé aux sciences de l'administration, en passant par le droit, les sciences sociales, etc.) et elles œuvrent dans des milieux tout aussi variés.

Le programme – développé conjointement par la Faculté de philosophie et la Faculté de théologie et de sciences religieuses – accueille également des étudiantes et étudiants qui viennent de terminer leurs études de 1^{er} cycle universitaire. Il y a donc nécessairement, dans ces cours, une mixité des clientèles.

Ce fut néanmoins toute une surprise quand j'ai pris connaissance de la composition de la clientèle à mon séminaire de cet hiver. Des étudiantes et étudiants de 2^e cycle inscrits en philosophie, en droit, en gestion industrielles, en administration des affaires, aux études libres, à la maîtrise en mesure et, bien entendu, au D.E.S.S. en éthique appliquée (avec des formations initiales très variées : droit, ingénierie, sciences infirmières, etc.). S'ajoutent à cela des étudiantes et étudiants de doctorat en philosophie et un autre débutant un doctorat sur mesure en éthique. Et parmi cette clientèle, un professeur d'université, quelques chargés de cours et un postdoctorant en sociologie qui me secondent!

Le défi? Trouver un niveau de langage faisant en sorte que chacune et chacun s'y retrouve et tire un réel bénéfice des enseignements, des lectures et des discussions. Les thèmes abordés dans le cours? Les questions de l'expertise en éthique et des rapports entre la théorie éthique et les pratiques, ainsi qu'un ensemble de questions autour du phénomène de l'institutionnalisation de l'éthique. Le défi a-t-il été relevé? Il faudrait demander à ces étudiantes et étudiants, mais à voir leurs réactions à chacune des leçons de ce séminaire, je me dis que la pluralité des expériences et des lieux de discours peut parfois produire des dynamiques fort intéressantes et stimulantes pour un séminaire.

“OYEZ! OYEZ! OYEZ!”

Faites parvenir vos réactions et commentaires au communicateur civique à son adresse de courriel :

communicateur.civique@spul.ulaval.ca